

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHEPCF et République & socialisme

Séance plénière du 11 juin 2020

Rapport CR 2020-028 : Budget supplémentaire 2020 Acte I du plan de relance économique, écologique et solidaire

Motion de renvoi en commissions :

Le rapport CR 2020-028 "Budget supplémentaire. Acte I du plan de relance économique, écologique et solidaire" est renvoyé à l'ensemble des commissions thématiques du Conseil régional afin d'élaborer, avant l'été, un véritable plan régional de relance et de protection des Francilien·ne·s face aux crises sanitaire, sociale, économique et environnementale.

Exposé des motifs :

"COMMENT RECONSTRUIRE ?" : FACE AUX CRISES, BÂTIR UN RÉEL PLAN RÉGIONAL POUR LES FRANCILIEN·NE·S

"Comment reconstruire ?" Si la Région a pris des mesures, depuis mi-mars, pour répondre aux urgences sanitaires, sociales et économiques des Francilien·ne·s nées avec la pandémie et le confinement, elle doit maintenant répondre à cette question.

Se lancer dans un "plan de relance" pour viser un retour au "comme avant" est impensable. Régler ce qui façonnerait "le monde d'après" par des débats non véritablement menés, comme sur la décentralisation et la place de l'Etat, reviendrait à un statu quo dommageable pour nos concitoyen·ne·s. La pandémie et le confinement ont été de puissants révélateurs des fragilités de notre pays qui a, depuis des décennies, désarmé son hôpital et ses services publics, fragilisé son système productif, accru les inégalités sociales et territoriales, refusé d'organiser les solidarités, vécu sans compter sur le dos de la planète, laissé quasi-seul le marché définir le chemin à suivre. Faire un "plan de relance", même régional, en faisant l'économie d'une telle discussion reviendrait à ne pas remettre en cause le paradigme qui a mené notre pays au bord du gouffre. Une rupture avec les habitudes, avec les systèmes établis est nécessaire afin de donner les moyens à nos concitoyen·ne·s de ne plus manquer de moyens. Repenser en étant guidé par l'intérêt général et la préservation de notre planète commune est nécessaire pour apporter des solutions concrètes aux Francilien·ne·s. C'est le sens de cette motion de renvoi en commissions.

Le groupe Front de gauche entend proposer des mesures d'urgence, des solutions concrètes pour les Francilien·ne·s touché·e·s par les crises tout en avançant des pistes sur la manière dont nous voulons affronter les conséquences de cette pandémie et les prochaines crises.

SE DONNER LES MOYENS DE RÉPONDRE AUX URGENCES ET REDÉFINIR LES RECETTES RÉGIONALES AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEUR·TRICE·S

Les pertes de recettes régionales liées à l'épidémie sont importantes dès 2020 et vont perdurer et s'accroître en 2021 et 2022. Le plan de soutien aux collectivités locales annoncé par le gouvernement et qui serait inclus dans le projet de loi de finances rectificative de juillet écarte les Régions de la clause de sauvegarde permettant aux collectivités de voir leurs pertes de recettes intégralement compensées par l'Etat.

Pour l'Ile-de-France, c'est une baisse de recettes dès 2020 de plus de 250 millions €, pour lle-de-France Mobilités, c'est un trou de 2,7 milliards € : ce sont des années 2021 et 2022 durant lesquelles les répercussions de la baisse de la CVAE notamment vont être sensibles. Le levier de l'investissement régional va être largement grèvé.

Depuis plusieurs années, le groupe Front de gauche dépose, à l'occasion du vote de chaque budget primitif, des amendements "ressources" afin que la Région dispose de recettes pérennes, dynamiques et compensées au fur et à mesure des transferts de compétences. En décembre 2019, un amendement de l'exécutif sur les recettes, nourri par les propositions des groupes politiques, a été adopté. Il esquissait des ressources nouvelles sur les compétences majeures de la Région comme les transports ou les lycées, il posait les principes de la compensation financière du transfert de compétences, du dynamisme des recettes... Les crises sanitaire, sociale, économique et environnementale nous obligent à revoir la fiscalité locale, à effectuer un partage des eaux entre l'Etat et les collectivités, à asseoir la fiscalité sur des principes de solidarité et de péréquation, à faire contribuer le capital, à placer l'intérêt général des populations et le développement des services publics locaux au coeur.

Avancer touche après touche est insuffisant, pour que les territoires et notre Région soient à la hauteur, il est nécessaire de **tenir des États généraux de la fiscalité locale réunissant les collectivités territoriales, les forces politiques, syndicales, associatives et citoyennes**. La fiscalité est un mécanisme de solidarité institutionnelle qui comprendes mécanismes de corrections des inégalités et de redistribution de la richesse. Pour que la justice sociale soit reliée à la justice fiscale, la place des citoyens et de leurs représentations doit être centrale.

1,3 Mds€ POUR ROMPRE AVEC LE "COMME AVANT" ET POUR "PENSER L'APRÈS"

1. CHANGER DE PARADIGME EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (450 MILLIONS)

- Soutenir davantage les PME-PMI et TPE, en particulier celles des secteurs industriels indispensables à l'économie nationale, qui doivent être relancés dans une optique de transition écologique ;
- Renforcer dans cette logique le développement des activités industrielles liées à l'économie circulaire ;
- Mettre en place, en lien avec l'EPFIF (établissement public foncier d'Ile-de-France), une stratégie d'action foncière et immobilière pour le développement et la relocalisation de la petite industrie, en particulier en zone dense. Créer un fonds de soutien adossé à cette stratégie ;
- Cesser de financer les grands groupes cotés en bourse, qui ont largement bénéficié d'aides publiques nationales telles que le CICE et le CIR, et n'ont aucun besoin d'aides régionales;
- Conditionner le versement des aides régionales aux entreprises au maintien de l'emploi et à des conditions de progrès social et de respect de l'environnement
- Soutenir plus fortement les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (SCOP, Fablabs) et cesser le siphonage des budget alloués à ce secteur.
- Réinventer le tourisme en le transformant pour développer un tourisme durable guidé par la préservation de l'environnement, la justice sociale et les retombées économiques locales.

2. REDÉFINIR LES PRIORITÉS POUR L'EMPLOI EN FONCTION DE L'UTILITÉ SOCIALE, SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE (250 MILLIONS)

- Créer des emplois régionaux de solidarité locale (ESL) pour les associations et les structures d'insertion. Financer de tels emplois, c'est agir contre le chômage en créant des emplois socialement utiles, non-délocalisables qui peuvent être un véritable emploi pour les jeunes notamment;
- Œuvrer activement contre les suppressions d'emplois chez Renault, bâtir une stratégie industrielle socialement et écologiquement durable pour l'automobile en lle-de-France;
- Cesser la confiscation des budgets alloués à l'Économie sociale et solidaire

3. FACE À L'AMPLEUR DE LA CRISE SOCIALE, LA RÉGION DOIT ÊTRE UN BOUCLIER POUR LES PLUS FRAGILES (250 MILLIONS)

. Lutter contre la pauvreté croissante de nombreuses familles franciliennes.

- Créer une aide alimentaire régionale prolongée le temps de le fermeture de la restauration scolaire des lycées et indexée sur le quotient familial avec un montant bien supérieurs aux 60€ proposés par la droite régionale ;
- Créer un fonds d'urgence sociale pour les familles pauvres ainsi qu'un fonds régional d'aide au paiement des loyers des locataires des HLM en difficulté ;
- Relancer les programmes spécifiques à la politique de la ville ;
- Créer un fonds régional de lutte contre la précarité étudiante qui s'est aggravée avec la crise sanitaire.

. Lutter réellement contre la crise du logement en lle-de-France et donner accès à tous les Francilien·ne·s à un logement décent

- Réengager sans attendre les 70 millions d'euros supprimés par la Région pour le soutien au logement social, afin de soutenir en priorité la production de logement sociaux de type PLAI et PLUS :
- Abroger à cette fin la politique régionale dite "anti-ghettos" qui favorise les ghettos de riches :
- Cesser d'aider les communes ne respectant pas les objectifs fixés par l'article 55 de la loi SRU:
- Réinstaurer les dispositifs régionaux solidaires de soutien aux foyers de travailleurs migrants et de lutte contre le saturnisme, supprimés depuis 2016 ;
- Reprendre un investissement soutenu en faveur de la rénovation thermique des parcs de logements sociaux en lle-de-France, abandonné depuis 2016.

. Vivre ensemble : Soutien massif au mouvement associatif ((sport, éducation populaire, associations locales, humanitaires...), au monde artistique et culturel & droit aux vacances

- Mobiliser un plan régional massif de soutien au monde associatif, sportif et d'éducation populaire avant que ne disparaissent nombre d'associations ;
- Garantir le droit aux vacances pour tou·te·s, en augmentant le budget alloué aux tickets vacances/loisirs et en soutenant les collectivités locales organisant des colonies au bénéfice de nombreuses familles ;
- Agir auprès du monde artistique et culturel afin qu'il ne périsse pas.

. Agir pour les lycéen·ne·s pauvres et les élèves décrocheurs :

- Créer d'un bouclier social régional pour les élèves pauvres sur les six mois sans école, et donc sans accès à un repas complet journalier ;
- Anticiper les travaux dans les lycées afin que le maximum d'élèves puisse y être accueillis en septembre dans des conditions sanitaires garanties ;
- Mobiliser un dispositif particulier pour aider les des élèves qui ont décroché depuis le début du confinement et amplifier les actions envers celles et ceux qui avaient déjà décroché afin qu'ils puissent bénéficier d'actions spécifiques et personnalisées avant la rentrée de septembre 2020 dans le cadre de l'enceinte scolaire ou auprès d'associations spécialisées et compétentes en matière de décrochage scolaire.

. Remobiliser l'argent public pour l'accès aux soins

- Renforcer le schéma des formations pour les infirmier·ère·s des établissements publics hospitaliers à la lumière des besoins et du risque épidémique ;
- Agir pour la revalorisation des salaires des personnels hospitaliers;
- Agir efficacement contre les déserts médicaux notamment dans les territoires très urbanisés et ruraux ;
- Pour un soutien à la recherche, notamment fondamentale, orientée vers l'intérêt général.

4. FACE AUX CRISES ET AU PÉRIL CLIMATIQUE, ENGAGER DURABLEMENT LE VIRAGE ENVIRONNEMENTAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE (350 MILLIONS €)

. Donner la priorité aux transports collectifs

- Cesser le double jeu en matière de politique de transports, en mettant davantage de moyens publics pour moderniser et rénover les RER, notamment B et D, en faisant stopper les travaux de l'inutile CDG express, en reprenant les investissements sur les métros, les tramways et l'offre de bus;
- Pérenniser le soutien régional au réseau express régional vélo (RER-V) et rendre durables les pistes cyclables provisoires ;

- Mettre en oeuvre un véritable plan en faveur du fret ferré et fluvial sur le territoire régional, en exigeant de l'Etat des moyens accrus en ce domaine.

. Accompagner le changement de modèle agricole

- Cesser de soutenir les logiques productivistes en réorientant, avec les agriculteurs, la production francilienne vers des pratiques écologiquement et socialement soutenables ;
- Renforcer significativement le soutien régional à l'agriculture biologique et les partenariats avec les acteurs historiques (syndicats, associations) de ce secteur ;
- Engager une politique déterminée en matière de protection des terres agricoles, par le recours notamment à des outils régionaux tels que l'AEV;
- Soutenir, dans cette même perspective de protection des terres agricoles et de transition vers un modèle agricole durable et local, des projets d'avenir et porteurs d'emplois, tel que CARMA sur le triangle de Gonesse.

. Pour un engagement 100% environnemental

- Investir massivement dans les énergies renouvelables, en lien avec un plan régional de développement industriel et de formation sur ce secteur ;
- Réinvestir dans la protection et le développement des espaces verts en lle-de-France, notamment avec l'appui d'outils tels que l'AEV dont les moyens doivent être renforcés en ce sens :
- Réinvestir massivement dans la protection de biodiversité, dont les moyens ont été réduits depuis 2016 ;
- Reprendre le soutien, dans cette même perspective, aux associations oeuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement, de même qu'aux emplois dont elles sont porteuses.

Céline MALAISÉPrésidente de groupe

atait